

Bruxelles, le 1^{er} octobre 2018
(OR. en)

12242/18

Dossiers interinstitutionnels:
2018/0273(NLE)
2018/0272(NLE)

AGRI 439
FORETS 37
DEVGEN 147
ENV 618
RELEX 791
JUR 458
PROBA 22
UD 215
COASI 230

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	DÉCISION DU CONSEIL relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de l'accord de partenariat volontaire entre l'Union européenne et la République socialiste du Viêt Nam sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux - <i>Adoption</i> DÉCISION DU CONSEIL relative à la conclusion de l'accord de partenariat volontaire entre l'Union européenne et la République socialiste du Viêt Nam sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux - <i>Accord de principe</i> - <i>Demande adressée au Parlement européen en vue de l'approbation du texte</i>

1. Le 4 juillet 2018, la Commission a soumis au Conseil ses propositions de décisions citées en objet¹.
2. Le 5 juillet 2018, le Groupe "Forêts" a tenu un premier échange de vues sur les deux propositions, qui ont été approuvées le 12 juillet 2018 par le groupe des conseillers/attachés (Agri-Forêts).

¹ 10814/18 + ADD1 et 10815/18 + ADD1.

3. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est invité à confirmer l'accord intervenu au niveau du groupe et à inviter le Conseil, lors d'une de ses prochaines sessions:
- à adopter la décision relative à la signature, au nom de l'Union européenne, de l'accord de partenariat volontaire entre l'Union européenne et la République socialiste du Viêt Nam sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 10860/18; le Parlement européen sera informé, conformément à l'article 218, paragraphe 10, du TFUE;
 - à marquer son accord de principe sur le projet de décision relative à la conclusion de l'accord de partenariat volontaire entre l'Union européenne et la République socialiste du Viêt Nam sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 10861/18, ainsi que sur le texte de l'accord proprement dit, mis au point par les juristes-linguistes, qui figure dans le document 10877/18;
 - à décider de transmettre au Parlement européen, pour approbation, les documents 10861/18 et 10877/18, mentionnés ci-avant.
-